L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Imprimé 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;

VENDREDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

MARCELLE.

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

IX—(Suite.)

Puis, s'abandonnant à sa femme de chambre comme un enfant :

— Laissez-moi dormir, reprit-elle : un peu de sommeil, et ce ne sera rien.

Mais le sommeil ne vint pas ; elle avait les paupières brûlantes, la pensée malade, tout le corps endolori. Des mots lui revenaient en esprit, qui la faisaient tressaillir. Qu'allait-elle devenir ? Il lui semblait qu'un long désert s'étendait devant elle. Ce désert, c'était sa vie. Pourquoi avait-elle quitté ce bon vieux château où elle était si bien ?

L'arrivée de M. Dauberzac tira Marcelle de sa torpeur. C'était un médecin dans la force de l'âge, qui cachait une grande pénétration sous un air de bonhomie. Des touffes de cheveux grisonnants frisaient autour de sa tête ; il avait le regard vif, aign même par instant, le sourire aimable qui serait devenu railleur sans effort, un visage robuste et plein, la voix mordante. Il prit la main de Marcelle, et, la regardant au fond des yeux, lui tâta le pouls :

— Fort bien ! dit-il, beaucoup de fièvre.... C'est un pouls qui bat la campagne.... Tous les nerfs sont en révolte.

Il hocha la tête, et, la regardant toujours :

— D'où cela peut-il provenir, le savez vous, chère madame ? reprit-il.

— Cela m'a pris tout à coup.

— Hier, au bal ?

— Hier.

— Et que sentez-vous ?

— Des douleurs partout.... J'ai comme un cercle de fer autour des tempes.... Il me prend des envies de pleurer, puis je rirais aux éclats pour une mouche qui vole.

Elle cherchait des mots, parlait en hésitant.

— C'est la fièvre.... Etes-vous sujette à ces mouvements autrefois ? continua M. Dauberzac.

— Oui, un peu.... je ne sais pas....

Elle laissa tomber sa tête sur l'oreiller, des sanglots la suffoquaient.

Les yeux du médecin ne la quittaient pas. Il semblait à Marcelle que deux vrilles entraient au dedans d'elle-même et fouillaient dans sa pensée. Le front de M. Dauberzac se plissa. Il se consultait.

— Ce sont des accidents nerveux, dit-il ; on en voit tous les jours de pareils. C'est l'habitude chez les femmes de Paris.... Il faudra des distractions.

— Oh ! non, plus de bals ! rien.... le silence, la solitude !

— Ah ! nous en sommes-là ! fit M. Dauberzac qui fronça le sourcil.

M. de Chervette entra.

— Eh bien ! comment trouvez-vous notre malade ? dit-il.

— Je trouve que madame de Chervette a ce que nous pourrions appeler la fièvre du carême.... Terrible saison ! Elle a cela de redoutable qu'elle succède au carnaval en l'exagérant. Trop de bals, trop de valses, trop de veilles.... les nerfs surexcités, exaspérés.... Nous en viendrons à bout, cependant, avec des douches de tranquillité et un changement d'air.

M. Dauberzac se retira après avoir prescrit des potions calmantes. Henri le suivit. Quand la porte se fut refermée :

— C'est bien ce que je vous avais dit, n'est-ce pas ? De l'exaltation, les idées en feu, beaucoup d'agitation, un peu d'incohérence dans les paroles ?

— Oui, l'état général m'a paru plus grave même que vous ne me l'aviez fait pressentir. Il y a de mauvais symptômes, certains signes extérieurs qui m'affectent.

— Ah !

— La mobilité du regard, par exemple, qu'on ne peut pas rencontrer, qui s'efface et vous évite.... un son particulier de la voix.... la dilatation de la prunelle.... une certaine inquiétude dans les doigts qui ne sont jamais en repos.... un mouvement morbide des lèvres.

— Vous avez vu tout cela chez Marcelle ?

— Oui, mon cher monsieur. Il faudra de grands ménagements, beaucoup de soins et de précautions, aucune surprise, encore moins des secousses.... J'ai un triste aveu à vous faire.... madame de Chervette est folle.

— Folle ! Allons donc !

Le mot était parti comme une balle. Passant alors son bras sous celui de M. de Chervette qui se mordait les lèvres :

— Mon cher monsieur, reprit M. Dauberzac jouons cartes sur table. Vous avez eu, en me faisant appeler, une idée, que je ne pénètre pas. Un homme de mon caractère ne se prête pas à la comédie où vous voudriez me réserver un rôle ; mais un médecin est toujours un confesseur. Il y a un malheur au fond de tout cela, quelque catastrophe. Madame de Chervette n'est pas plus folle que vous ou moi....

Acculé, M. de Chervette prit son parti.

— Cependant, s'il fallait qu'elle le fût !...

Et je vous jure qu'il n'y a là dedans aucune question de famille ou d'intérêt.

— Vous êtes un galant homme et je vous crois. Cependant, à mon tour, laissez-moi vous dire que, si madame de Chervette réclamait mon intervention médicale, mon devoir serait de répondre à son appel. Je vous avertis donc que je le ferai sans hésiter, au premier signe, et qu'en aucune circonstance mon témoignage ne lui manquera.

— Là-dessus, mon cher monsieur Dauberzac, rassurez-vous, madame de Chervette ne réclamera rien.

— Alors, si cet état se prolongeait, prenez garde, un autre danger est à redouter.

— Lequel ?

— Madame de Chervette peut devenir en réalité ce que vous désirez qu'elle soit en apparence.

M. de Chervette tressaillit :

— Est-elle donc malade sérieusement ? dit-il.

— Très sérieusement ; le système nerveux est ébranlé, quelque chose que je ne sais pas a [illegible] cette crise.... une secousse nouvelle, et je ne réponds de rien.

Henri effaré prit sa tête entre ses mains.

— Mais que faire à présent ? Je l'ai dit.... je le sais.... ma réputation, mon bonheur, tout est en jeu !

Et, tout d'une haleine, hors de lui, il raconta à M. Dauberzac quel enchaînement de circonstances fatales avait amené cette situation.

Le docteur secoua la tête.

— Voilà donc comment vous prenez les choses ! dit-il. Si j'en juge d'après les rumeurs du monde, je vous croyais dans d'autres idées.

— Ces idées, j'ai pu les avoir en d'autres temps.... Est-ce que je puis seulement ce que j'étais tout devenus ! Quand j'ai vu la vérité en face, ça ma tordu le cœur.... un coup de poignard ce ne doit être rien en comparaison.... tout mon être a frémi...... je n'ai plus su ce que je faisais...... Il me fallait à tout prix me garder Marcelle, l'arracher à un autre....... La colère, le désespoir m'ont aveuglé.........

— Mais vous l'aimez donc !

— Si je l'aime !...... Ah ! je l'ai bien senti quand j'ai vu qu'elle allait m'échapper ! C'est stupide, illogique, insensé, mais qu'y faire, je l'aime !

M. Dauberzac mit son chapeau sur sa tête :

— Alors, mon cher monsieur, c'est une affaire à régler entre madame de Chervette et vous. Toute ma science n'y peut rien. Un peu d'amour au commencement eût tout empêché, beaucoup de tendresse à la fin peut encore tout guérir, j'espère. C'est à vous d'appliquer le remède. Mais d'abord ce que je vous conseille, c'est la vie à deux dans une retraite où le bruit et l'agitation du monde ne pénètrent pas. N'oubliez pas que madame de Chervette est malade. A présent, si vous avez besoin de moi, je vous reste tout acquis.

X

L'effet de cette conversation sur l'esprit de M. de Chervette fut aussi prompt que violent ; mais il n'était pas d'un caractère à reculer devant ce qu'il avait entrepris. Il se trouvait en présence de deux difficultés également périlleuses : l'état de Marcelle qui pouvait dégénérer en maladie mentale, et l'amour que pouvait lui inspirer M. de Vandelle. Une chose l'avait frappé dans ce que M. Dauberzac lui avait dit. Il fallait à Marcelle une retraite où elle pût retremper ses nerfs dans la solitude, au sir libre et sain. La jalousie de M. de Chervette y trouvait son compte. Il s'y arrêta.

— D'abord cela, se dit-il. Bien surveillée, elle y sera à l'abri des tentatives de Gaston, et, une fois oubliée, elle me reviendra.

Sa résolution prise, il se mit en quête. Vers la fin de la journée, il avait découvert aux portes de Paris, à l'extrémité d'un village pauvre, une espèce de vieux pavillon encore habitable, auquel un vaste parc clos de murs faisait une ceinture de futaies. Il était séparé de la Seine par une bande de terrains vagues que bordait le chemin de halage, et on y arrivait par une route fréquentée seulement par des charrettes de maraîchers et à laquelle se soudait un chemin de traverse mal entretenu. Tout auprès quelques maisons chétives et délabrées habitées par des familles d'ouvriers, plus loin des champs et des cultures ; point de château aux environs.

Ce pavillon, qui avait certainement appartenu à quelque grand seigneur dont il avait sans doute abrité les amours à une époque lointaine, était à demi garni des restes d'un mobilier somptueux, mais vieux et tombant en ruines ; Henri eut bientôt fait d'y transporter tous les éléments d'une installation confortable, et dans la soirée du lendemain, il y conduisit Marcelle qui assistait en toutes choses comme si elle n'eût pas encore repris possession d'elle-même. Il l'installa dans la plus belle chambre, d'où l'on découvrait la Seine et, par une échappée de vue, entre deux murailles de vieux ormeaux, la plaine et les coteaux de Montmorency.

— Voici où nous demeurerons jusqu'à ce que votre santé soit entièrement rétablie, lui dit-il, au derrière ce rideau d'arbres, on est à cent lieues de Paris. Cela vous convient-il ?

Elle promena un regard indifférent autour d'elle.

— Comme il vous plaira, répliqua-t-elle froidement.

Enfermée dans cette retraite, Marcelle y passa les premiers jours en quelque sorte repliée sur elle-même. Pareille à ces animaux qui, tapis dans leurs repaires, ne perdent rien des mouvement qui se produisent autour d'eux et s'inquiètent du moindre bruit, elle observait son mari en silence. Rien ne lui échappait, ni un mouvement, ni un regard, ni une parole. Elle avait des attitudes d'automate, mais d'un automate animé de sens mystérieux d'une extrême intensité. Que voulait-on ? qu'espérait-on ? Un autre sentiment succédait à la terreur des premières heures. Taciturne, elle revenait en arrière, remontait en pensée le sillon qu'elle avait suivi, n'oubliant rien, et groupant ses souvenirs qu'elle interrogeait tour à tour. On aurait pu croire qu'elle réunissait les éléments d'un procès qui se débattait dans sa conscience et sur lequel elle était appelée à se prononcer.

Marcelle écartée du monde, Henri respira. Il l'avait seule sous sa main et sous ses yeux ; il pouvait la reconquérir. C'était déjà un autre homme. Sa femme était sur le premier plan ; les affaires ne venaient plus qu'en second. Anxieux mais indigné. Voilà donc les fruits de ses leçons et de son éloquence ! Marcelle, après trois ou quatre ans, rentrait dans le cœur de son mari et en chassait les millions ! Très-certainement, si les choses ne changeaient pas, il aurait une explication avec M. de Chervette, qu'il ne reconnaissait plus. D'un seul coup, la jalousie avait plus fait que la jeunesse, la franchise, le dévouement : l'amour réveillé, la nature passionnée d'Henri fit le reste, et il entreprit résolument cette conquête, bien autrement difficile que celle de la Toison d'Or, la conquête d'un cœur qu'on a perdu.

Mais il était mal servi par sa nature même ; il avait souffert dans son amour-propre, et la passion qui l'agitait le rendait irritable. La tendresse qui s'épanchait autour de Marcelle en manifestations ressemblait à une tasse de lait chaud dans laquelle on aurait fait dissoudre quelques grains d'arsenic. Il en restait des amertumes. Les heures s'écoulaient donc entre elles sans abandon. Une certaine contrainte, d'une part, un sourd ressentiment de l'autre, avec des alternatives de passion, et la crainte du froideur d'établissement.

Au bout de vingt jours Marcelle, plus calme et reprise en possession d'un regard plus clair, demanda à M. de Chervette s'il se proposait de la faire vivre longtemps encore dans la retraite qu'il avait choisie.

—N'êtes-vous pas bien ici ? répondit Henri ; que vous manque-t-il ? N'est-ce pas pour tout le monde la mode de passer cette saison à la campagne ? [illegible]

—J'y [illegible] avec moi.

—Vous [illegible] pas sur les mots, je vous prie. [illegible] monde.... personne [illegible] parents ni amis. Vous savez [illegible] folle, et, dans la situation [illegible] avez faite, je ne puis même [illegible] intention est de faire une prison du Préau, pourquoi ne pas le dire ?

—Vous regrettez donc bien de ne plus voir M. de Vandelle ?

—Je regrette surtout d'avoir rencontré [illegible] qui m'a tirée de la paix où je vivais.

Henri s'empara des mains de Marcelle, et, les pressant entre les siennes avec violence :

—Ah ! si tu m'aimais, tout serait facile ! s'écria-t-il.

Un triste sourire passa sur les lèvres de Marcelle ; sans répondre, elle arracha une fleur de sa tige, et, l'ayant broyée entre ses doigts, la jeta par terre. Alors, la lui montrant du geste :

—Connaissez-vous un moyen de lui rendre sa fraîcheur et son éclat ? dit-elle.

Sur ces entrefaites une lettre cachetée de noir arriva au Préau. Elle était à l'adresse de madame de Chervette et lui annonçait que madame de Lieursaint, était éteinte presque subitement. Ce dernier coup l'accabla. Elle ne l'avait pas revue depuis son mariage et l'aimait tendrement. C'était, avec elle, son passé qui s'en allait. Auprès de qui maintenant se réfugierait-elle si quelque événement survenait qui l'obligeât à chercher un asile ? Elle se sentait dans la vie comme un naufragé dans une île déserte. Autour d'elle des horizons muets. Chercherait-elle l'oubli dans les bras de son mari ? Mais n'y trouverait-elle pas un souvenir implacable ; et elle même pourrait-elle oublier ?

—Ah ! dit-elle à M. de Chervette, l'automne peut venir et après l'automne l'hiver.... je ne songerai plus à quitter le Préau !

Vers cette même époque, Henri songeait à se départir de sa sévérité. Sa situation n'était pas moins difficile que celle de Marcelle. On le harcelait de questions. Allait-elle mieux ? La reverrait-on bientôt ? Que disait le médecin ? Il y avait des doutes qui perçaient dans ces questions. Il répondit par des faux-fuyants. Il n'entendait plus parler de M. de Vandelle et il comptait sur les distractions de Paris pour effacer de son esprit jusqu'à l'apparence d'un souvenir. Il poussait donc à ménager la pente qui devait ramener madame de Chervette dans les conditions de l'existence commune, et il l'y préparait déjà par quelques mots, lorsqu'un soir, étant auprès d'elle, un journal tomba sous ses mains. Il y jeta les yeux par désœuvrement et pâlit. Un chroniqueur y racontait, en termes voilés, une histoire qui était de tous points la sienne. Rien n'y manquait, ni le bal, ni les lettres, ni la disparition de l'héroïne. On y insinuait qu'un amour contrarié était la cause de cette folie simulée, mais que la personne victime de cette machiavélique combinaison saurait bien prouver un jour qu'une femme est toujours victorieuse de la jalousie, et que bientôt on la verrait reparaître rayonnante dans le monde. L'article finissait par ces mots : "Il y a des Bartholo de tous les âges." Ils entrèrent comme un dard dans le cœur d'Henri.

—Eh bien ! dit-il à Marcelle en appuyant son doigt crispé sur le journal, qu'en dites vous ?

Marcelle parcourut l'article d'un œil distrait, puis, rejetant la feuille de papier :

—Que puis-je faire à cela ? répondit-elle.

—Moi, du moins, j'y puis faire quelque chose ! Ah ! je suis un Bartholo ! j'ai joué la comédie.. Vous n'êtes point folle.... et il y a quelqu'un que vous aimez ! On la verra, cette comédie ! Vous parliez de l'automne et de l'hiver, ce me semble ? Vous pouvez compter que vos souhaits seront bien remplis. L'année finira et une autre pourra commencer et s'achever, et vous n'aurez pas quitté le Préau !

Alors, s'animant lui-même au bruit de sa propre colère, et avec une véhémence de plus en plus sauvage :

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 2 septembre 1869.

La demande d'escompte est toujours animée et l'on se plaint davantage de la difficulté de placer aux cotes, même les billets de premier ordre. Des billets hypothécaires passent à 9 pour cent, mais ils sont acceptés par les personnes qui ne veulent pour garanties que des propriétés situées dans les bons quartiers de la ville et donnant des revenus. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales et le papier de commerce de premier ordre sans garanties collatérales ; de 1 1/2 à 2 pour cent par mois le papier de second ordre ; de 9 à 12 par an le papier hypothécaire No 1 et de premier ordre et de 12 à 15 le papier de second ordre.

L'or a ouvert à 132 1/2 à 132 3/4 contre 133 1/4 à New York, et, après une demande modérée, a fermé à 133 à 133 1/4. Les transactions comprennent $2,500, $3,000 et $5,000 à 132 1/2, $5,000, $5,000, $6,000 et $15,000 à 132 7/8, $1,000, $5,000, $5,000 et $5,000 à 132 3/4, $20,000 à 133 1/4.—Dans l'argent, $500 en demi piastres américaines, ont changé de mains à 130 1/2 et 9,000 piastres mexicaines à [illegible] — Nous cotons les demi-piastres américaines à 130 à 130 1/2 et les piastres mexicaines à 3 1/4 à 3 1/2 de prime sur l'or.

Il a régné plus d'animation dans le change étranger et la hausse de l'or dans Wall street a amené sur notre place une hausse qui était de 1/2 à la clôture. Les ventes de sterling comprennent 12,400 livres dont 1,800 livres connaissement à 144 1/4, 3,000 livres clear No 1 à 143 3/8, 1,500 livres dito à 144 1/2, 5,000 dito à 145 et 1,100 de banque à 145 3/4 — Dans le change sur France, 20,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 95. Le sterling peut être coté à 144 3/4 à 145 le connaissement No 1 et clear et 145 1/2 à 146 le change de banque ; le change sur France, à 3 95 le premier et — à 3 83 3/4 le second.

Le change américain s'est languissant et a fléchi de 1/8 pour cent. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 et 1/4 de prime. Les ventes sont : une somme assez forte, de banque, à vue, sur New York, à 1/16 d'escompte, $15,000 dito, $15,000 et $25,000, en change de commerce à 1/8, $5,000, en change de commerce, à 1/4.

Quelques actions de la Compagnie du chemin de fer de la ville se sont vendues à $167.

La demande de bonds sept pour cent de la ville a été modérable. Il s'est vendu $100,000 (certificate) à 75 1/2 et 76 moins l'intérêt.—$2500 de bonds 10 pour cent de la ville se sont vendus à 101 1/2 et revendus à 102.

Les mandats de la police métropolitaine ont été peu recherchés et ont faibli. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 85 et 86. — Les mandats de l'Etat ont été en faible demande pour paiement de taxes. Les courtiers ont acheté à 79 à 82 et vendu à 80 à 81.

$1,200 et $3,500 de billets de ville se sont vendus à 21 3/4 d'escompte, $2000 à 25. A la clôture, la demande était bien meilleure et les forts lots eussent aisément rapporté 24 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 26 à 26 1/2 et vendu à 25 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi, 2 septembre 1869.

Les ventes d'aujourd'hui comprennent 192 balles, réparties comme suit : 50 coton ancien et 142 nouveau à 30¾c pour le bas middling, 30¼ à 31 pour le strict bas middling et 32c pour une bonne qualité de middling.

La demande a été plus active, ce qui semble indiquer que si l'article avait été plus abondant et les facteurs plus soucieux à faire face à la demande aux prix courants, les affaires auraient eu une plus grande étendue. Les recettes proprement dites depuis mardi sur embrassent 95 balles, contre 522 à la même date l'année dernière, mais un arrivage est attendu cette après midi, apportant de 209 à 250 balles. Les recettes nettes en septembre dernier étaient de 47,737 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1869, balles		770
Arrivé depuis notre dern. rap...	41	
" précédemment	81	95
		865
Expédié aujourd'hui	—	
" précédemment	—	
Stock en mains		865

SUCRE ET MELASSE—Le sucre du pays a été calme aujourd'hui, une seule vente ayant été faite de 16 boucauts de choix, en premières mains, à 14¾c la livre. Les affaires en détail ont été très modérées. La melasse recuite de la Louisiane se vend en magasin de 60 à 70c le gallon. La demande pour le sucre de Cube est seulement pour le commerce local. L'approvisionnement de la melasse de Cube est léger et les prix nominaux.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Lady Gay est arrivé de St-Louis depuis notre revue d'hier.

FARINE—La superfine et l'extra sont rares, conséquemment les affaires sont calmes. Les marques triple et choix extra sont abondantes et peu recherchées. Les affaires en gros se font à $6 40 à 6 62½ par baril pour la triple extra. Les principales ventes de la journée embrassent 300 barils, dont 50 double extra à $6 40, 50 triple extra à $6 50 et 250 do à $6 62½ le baril.

MAIS—L'article est rare et les prix sont très fermes quoique la demande soit limitée. Les ventes de la journée comprennent 200 sacs ordinaire mélangé à $1 et 150 blanc à $1 10 le boisseau.

AVOINE—Le marché est tranquille et les prix sont un peu plus en faveur des acheteurs. 200 sacs se sont écoulés aujourd'hui à 64c et 250 à 66c le boisseau.

SON—Marché calme et prix tendant à la baisse. 300 sacs se sont vendus à $1, et 200 à $1 02½ par 100 livres.

FOIN—L'approvisionnement est meilleur, et le marché calme. 100 balles foin inférieur de l'Ouest se sont vendues à $20 et 250 prime à $26 50 à 27 par tonne.

PORC—Un lot de 100 barils mess s'est vendu à $33 50 par baril. Il se détaille à $36 à 36 25 par baril.

VIANDE SALEE A SEC—Un lot de 16 tierçons s'est vendu à 15¼c la livre.

BACON—Prix fermes avec une assez bonne demande en détail à 16¾c la livre pour les épaules ; 19½c pour les plats côtés désossés ; 19¾c pour les côtés clear et 24 à 25c pour les jambons dus à 21½c, et 55 de côtés clear à 19½c par livre.

SAINDOUX—Le stock continue léger et les prix très fermes. En tierçons il est coté à 20¾c, et en barillets de 22½ à 23c la livre.

RIZ—La demande pour le nouveau est bonne et les prix fermes. Un lot de 21 barils choix s'est vendu aujourd'hui à 10c la livre.

BEURRE—Le choix est recherché, mais l'inférieur est abondant et calme. Nous cotons le choix de l'Ouest à 27 à 30c, inférieur 18 à 24c, choix Goshen 43 à 45c, commun à bon du Nord 35 à —c la livre.

FROMAGE—Demande légère pour le commerce local. Nous cotons 14 à 15c pour le "Western Reserve," 16 à 17 pour le "factory" et 19 à —c pour le fromage-crême.

WHISKY—Le marché est très calme. Le rectifié de l'Ouest se vend en détail à $1 27½ à $1 30 et les esprits du pays à $1 35 par gallon.

SEL—La demande pour le sel de Liverpool est légère et le stock est d'environ 30,000 sacs. Il se vend de $2 30 à 3 35 par sack pour le fin et 92 10 à 2 15 pour le gros, 10c de moins pour les gros lots en magasin. La demande a été bonne pour le sel des Iles Turk pour le commerce de l'Ouest, mais il s'en trouve peu sur notre place.

TOILE D'EMBALLAGE—La demande en détail est active à 25 à 25¼c la yarde pour l'ordinaire de l'Inde en rouleau, 27 à 27½c en balle, et 28c pour l'extra lourde en balle. Les toiles de lin et chanvre sont en bonne demande à 25½ à 27¼c la yarde.

AMIDON—100 caisses se sont vendues aujourd'hui à 6¼c la livre.

CERCLES EN FER POUR COTON—En bonne demande et fort stock. Ils sont cotés à 6¼c le livre en gros, et 6½c en détail.

CAFÉ—Le marché est calme, les détenteurs demandent de 16¼ à 16½ la livre pour le prime, 15¾ à 16 pour le bon, 14¾ à 15¼c pour le fair, 14c pour l'ordinaire, avec droits de douane payés en or. Stock en premières mains 11,565, en secondes mains 13,000 sacs.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'Abeille, Vendredi matin, 3 septembre 1869.

La journée d'hier n'a ressemblé en rien aux précédentes : elle a été si fraîche, qu'il semblait que nous passions subitement changé de saison. Un bon vent d'Est qui a régné toute la journée a pour beaucoup contribué à nous faire oublier les chaleurs de la canicule.

Les arrivages et départs d'hier n'ont guères changé l'aspect de la levée. Le fret apporté était insignifiant. Quant aux bateaux à vapeur qui quittent notre port, ils commencent à prendre des articles qui signifient beaucoup, comme de la toile d'emballage et des cercles en fer pour [illegible] en outre, que la récolte de coton sera de beaucoup plus abondante que l'année dernière.

Sont arrivés, hier—Le Right Way, du Bayou Lafourche ; le National, de Bayou Sara, et le Lady Gay, de St Louis.

Sont partis, hier—Le Myrtle, pour la côte d'en bas ; le Right Way, pour le Bayou Lafourche ; le Lizzie Hopkins et le Lotawanna, tous les deux pour la Rivière Rouge.

Les expéditeurs et les voyageurs se souviendront que le bateau de la malle le National, capt. J. F. Gross, partira aujourd'hui, à 10 heures du matin ; il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères d'ici à Bayou Sara. M. S. S. Streck est chargé des affaires de bureau et M. S. Heno, assisté de M. C. Gross, est chargé du fret.

Sont attendus pour partir demain, samedi, leur jour régulier : le Myrtle, pour la côte d'en bas ; le Welcome, pour la côte jusqu'à la Station Lobdell ; le Henry Ames, pour Vicksburg ; le Rapides, pour la Rivière Rouge ; le Grand Era, pour les Opelousas. Le beau bateau le Frank Pargoud est aussi sur la liste des départs de demain pour Vicksburg.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont-ils malades ?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace ?
Ont-ils le ventre dur et enflé ?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?
Ont-ils des déchirements d'estomac ?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est

No. 183 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, 19 août 1869.

D'APRES l'article 6 de la charte de cette Compagnie, l'assemblée des actionnaires qui devait avoir lieu le 18 du courant, a été renvoyée au LUNDI, 20 septembre, à midi précis. Par ordre du président. H. CASTAREDE, Secrétaire. 21août—1m

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1869.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs il a été déclaré un dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé, à partir du 10 du mois prochain, libre de la taxe des Etats-Unis. GEO. A. FRERET, Caissier. 31 juil—4m

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1869.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de huit pour cent sur le capital actif (Banking Department) lequel dividende sera payé aux actionnaires au comptant, à partir de lundi, 9 du courant. J. L. DeLERY, Caissier. 3 août—3m

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, 17 août 1869.

L'INTERET semi-annuel (échéant le 1er septembre 1869) des obligations (Bonds) de la Ville de la Nlle-Orléans autorisées par un acte de la Législature approuvée le 27 février 1869, sera payé le 1er du mois prochain, à la banque du Sud, sur présentation des certificats de l'agent fiscal. JOHN G. DEVEREUX, Caissier. 18 août—15

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

No 38 de la rue St-Charles.

CETTE Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux les plus bas. Les pertes sont promptement réglées et payées. A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Bureau, No. 120 de la rue de la Commune.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières. Elle paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New York, à Londres, à Liverpool, à Paris, au Havre ou à Brême, au gré des assurés. CHARLES BRIGGS, Président. ANTOINE CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire. 18sept—au 1er mars 1870.

Société d'Assurance de la Nouvelle Orléans.

Bureau, No 10 Passage de la Bourse, Entre les rues Canal et Douane.

CETTE Société est prête à omettre des polices sur risques d'incendie, de Rivières et de Mer, aux taux courant des primes. Nouvelle-Orléans, 26 août 1869. 27 août—1m. O. LANAUX, Secrétaire.

ASSOCIATION D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 13 août 1869.

A UNE assemblée du Bureau des Directeurs tenue aujourd'hui, C. CAVAROC Esq. a été élu président et R. POTHIER, vice-président, et G. LANAUX, secrétaire. G. LANAUX, Secrétaire. 14 août—15

Bureau des Assesseurs de la Ville.

Hôtel-de-Ville, 15 août 1869.

LE Bureau des Assesseurs de la ville ayant complété les rôles d'assessement pour l'année 1869, et des copies de ces rôles ayant été remises au secrétaire du Bureau, chambre No 18, à l'Hôtel-de-Ville, celles et ceux des contribuables de la Nouvelle-Orléans, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M., tous les jours de la semaine, le dimanche excepté, pendant trente jours, à partir du 15 courant. Le délai expiré le Bureau des Assesseurs s'assemblera dans le local des assesseurs, les 21, 22, 23, 24 et 25 septembre prochain, pour examiner les demandes faites par les parties se considérant comme trop imposées. S. L. HARPER, Secrétaire du Bureau des Assesseurs. 15 août—30t

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français ; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Pouzet fils, de Bordeaux. 21 janv—1an

AGENCE GENERALE.

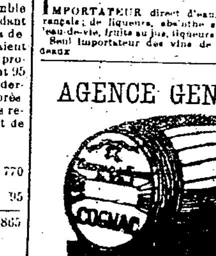

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cabuzac,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Cazet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIE & Cie. 3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch, —ET— Fabricants de Sirops de Fruits, Médailles. 23déc—1an

VIEUX WHISKY BOURBON, DE J. A. MILLER, Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.

Constamment en magasin un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié, de tous les âges, prix et preuves, de meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Mais, Farine, &c. Avances sur les consignations faites à MM. F. D. COBB & CO. à New York. COBB, DOLHONDE & CO, Au No 37 de la rue Natchez. 1er sout—6m—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE

73........VIEILLE-LEVEE........73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crême de Moka Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes, Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de places d'artifice, etc. Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE. Nos 50 et 52 Nlle-Levée. 27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

Travail libre.—Bureau d'Enregistrement de Terres.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NLLE-LEVEE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour tes h mmes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre, aux émigrants. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la santé, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs. Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration. 20 juin—6m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher,

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Clarificateurs, des Machines à déchiqueter le coton, des Presses à coton, des Roues, des Moulins à scie, des Tuyaux à colonnes et des Vis de Newell, des Bouches à fumée, des Grilles, des Bouillottes, toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 sept—1an LEEDS & CO.

Médicaments.

Guérissez-vous de votre fièvre en frisson en prenant le "King of Chills"
Le King of Chills guérit radicalement.
Le King of Chills est meilleur que la quinine.
Le King of Chills pour les fièvres de marais.

Le "King of Chills" guérit de toute espèce de fièvres en frisson.
Il opère des guérisons quand les autres remèdes ne peuvent rien.
Il guérit les fièvres de marais et de bayous.
Il guérit des fièvres qui se déclarent tous les deux et tous les trois jours.

Rien n'égale le King of Chills.
Le King of Chills guérit les vieux et les jeunes.
Le meilleur ami du planteur est le King of Chills.
Le King of Chills est un remède qui coûte peu.

Pour la diarrhée, employez le "Red Diarrhea Remedy"
Le R. D. R. n'est pas un astringent qui échauffe.
Le R. D. R. est un rafraîchissant et un calmant.
Le R. D. R. est ce qu'il y a de mieux pour les enfants

L'English Female Bitters donne de la force aux femmes.
Les maris devraient acheter l'E. F. B.
L'E. F. B. donne la santé et le bonheur.
L'E. F. B. guérit des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Le bon Buchu de Dromgoole & Co.
Le Buchu de Dromgoole & Co. est le remède favori.
Le Buchu de Dromgoole & Co. guérit de la gravelle.

A vendre, en gros, par WHEELOCK, FINLAY & CO, agents, coin Gravier et Magasin.

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, des personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra ; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac e des entrailles.

On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre cordial et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et aide la digestion. Dépôt unique : Chez JOS. LLADO, pharmacien, 12 août—6m coin Dumaine et Chartres.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme ; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement ; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement ; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK a l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas. F. P. DUCONGE, Agent, 8nov coin de Chartres et St-Louis, Nlle-Orléans.

Collége de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

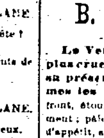

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments nécessaires à l'usage des maladies [illegible] Les affections chroniques, les maladies de la peau, les maladies du foie, du sang, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et génératrices ainsi que les affections ordinaires y sont traitées sur les lieux ou par lettres.

On transmettra aux malades par la poste ou cachetées, en réserve de prix, les ouvrages de médecine suivants :

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS ; Catarrhes Chroniques, Bronchites, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages, prix, 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures ; prix, 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures ; prix, $2.

FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse, guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées ; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut, feraient bien de s'adresser à nous ; une opinion écrite et signée leur sera envoyée gratis et nous avons un timbre pour la réponse. S'adresser au médecin, T. WILLIAMS, D. M., Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège. [illegible]

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF.

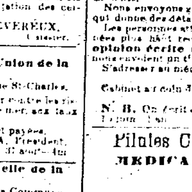

[illegible] leur doivent leur guérison [illegible] employées à une partie plus [illegible] que les tous les climats.

Nous avons des milliers de cas de guérisons qui sont connues du public et avons par toutes les classes de la société. [illegible]

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les Langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre de modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre des doses à [illegible]

Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il faut une seule dose légère.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les Douleurs au Côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.

Pour l'Hydropisie et les Enflures [illegible]

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et de débarrasser l'estomac.

[illegible]

DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co. [illegible]

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On en sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure ; rien de ce qui y entre n'est nuisible ; il a une grande vertu tonique ; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur ; c'est un stimulant doux ; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile, nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO. 1er avril—1an—Mar18

PRELARTS. PRELARTS.

SAMUEL BROOK,

No 88 de la rue Nlle-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras.

A constamment un grand assortiment de PRELARTS qu'il loues aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il paiera toutes les avaries lorsque les articles auront été couverts par ses employés, et que ceux-ci se seront servis de ses Prélarts.

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Bouilloires,

Au coin des rues Erato et Nlle-Levée,

Nlle-Orléans. (Lme.)

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES et HORIZONTALES Moulins à sucre, machines à déséchier, moulins à scie, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux, barres à grates, vérificateurs de noir animal, ustensiles à gaz, locomotives à basse pression, bouilloires à cylindres, de toute espèce, filtres, caisses et clarificateurs de fer, &c. 15avril—6m, M. J. S.

VITRES.

VITRES FRANÇAISES,
VITRES "COURONNE",
VITRES ÉMAILLÉES et COLORIÉES
VITRES GLANCE, simple épaisseur,
do do double épaisseur,
do do à chars (ces derniers sont de différentes grandeurs).

FENÊTRES de CHARS.

A vendre par E. J. HART & Co. Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas. 11juillet

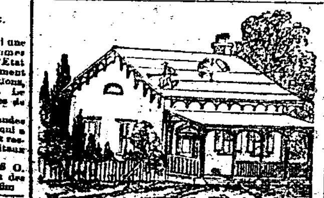

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit et bent Asbestos, peinture préservative, &c., &c. Réparation et construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et de l'eau. [illegible] EARLE & DALTON, Agents de Louisiane, Au No 115 de la rue Poydras. 27 juin—1an

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

B. PHILIBERT.

HOTEL ET RESTAURANT, MANDEVILLE.

Table d'hôte, à l'arrivée du bateau, à 1 h. [illegible]. Déjeuners et dîners, à la carte, cabinets à bain. Ustensiles de pêche, à volonté et gratis.—Chambres pour familles et garçonnières—Le tout à des prix réduits. 1er août—1m—t. 2j

Crescent Hotel,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.

Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf", vis-à-vis de l'Hôtel. 22 juin—2m TOULME & SAUCIER, Propriétaires

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEUREY, Propriétaire. PHILIPPE FORGET, Gérant. Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

REOUVERTURE

Du Lake Park House et Restaurant de N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA REOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins. De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées. 30mar—6m N. MILLER, Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19, Nouvelle-Orléans, Entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, Propriétaire. 6y 1an

BISMARK

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE, DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC. Concert tous les soirs. Restaurant à la carte. 6 mars 1ao Mar—JD

Café-Cercle-Universel.

CET établissement a pour but de former une réunion sociale et commerciale offrant toutes les garanties d'ordre possibles et sous la direction d'un comité. Prime d'admission $10, payable à l'ouverture. Bureau de souscription, 26 Commercial Alley, Room No 7.

MEDECINS.

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI,

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert mardi prochain, 1er courant, et qu'il est disposé à recevoir les convalescents ou malades qui voudront bien se confier à ses soins, ainsi que toutes personnes qui, pour cause de débilité désireraient se servir des douches pour y prendre des bains de mer ou d'eaux de sources. Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr Chs. Delery, 35 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. Dorlacourt, rue Royale 137, trésorier du même bureau. Il y aura une réduction de prix pour les abonnés. 7 août—3m

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il agit promptement des fleurs, des hémorroïdes de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Rampart et Douane. L'entrée en est au No 197 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

DR. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MEDICATION HYDROTHERAPIQUE douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule de maladies, est spécialement recommandé dans les affections nerveuses, [illegible] [illegible]

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermatorrhée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. [illegible] Le cabinet du Docteur [illegible] de la rue Bienville. 7 avril—1an

LES Docteurs JOAQUIN de ZAYAS et FREDERICO HORSTMAN, Membres de l'académie de Médecine de la Havane, élèves de la Faculté de Paris ; le premier ayant été aide du Professeur Pelletan et le second, Professeur de Clinique Chirurgicale de l'Université de la Havane, offrent leurs services au public dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie, et spécialement pour ce qui concerne les maladies des yeux, des oreilles, de la gorge, du nez et du larynx. Ils emploient les méthodes d'examen les plus récentes, et pratiquent les opérations qu'exige le traitement des affections de ces organes. Ils se chargent de toute espèce d'opérations chirurgicales et possèdent dans ce but les instruments de plus perfectionnés.

Consultations tous les jours, en français et en espagnol à leur bureau, rue St-Charles, No 28, chambre No 2, de midi à 2 heures [illegible] ZAYAS & HORSTMAN. [illegible]

AVOCATS — Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats. E. WOOLDRIDGE, J. W. THOMAS. Bureau No 26 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL

Glace ! Glace ! Glace

EXPEDIE pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs. Les ordres sont exécutés sans retard. [illegible]

AVIS

MESSIEURS JAMES McQUOID et CHRISTIAN MERLE, s'étant retirés aujourd'hui de la maison A. C. PIERPONT & CO., leur intérêt cessant à partir de cette date. La société nouvelle assume tout le passif de l'ancienne maison. Nlle-Orléans, 5 août 1869. A. C. PIERPONT & CO.

MM HENRY FOX et SAMUEL KAISER sont devenus aujourd'hui, associés de la maison A. C. PIERPONT & CO. leur intérêt commence à partir de cette date. A. C. PIERPONT & CO.

En nous retirant de la maison A. C. PIERPONT & CO nous remercions nos amis de leur patronage et les prions de l'accorder à nos successeurs. JAMES McQUOID, CHRISTIAN MERLE. 7 août—1m

J. K. BAILEY,

246........Rue du Canal..........246

VINAIGRE.

Etabli en 1849.

ACHAT de cidre vin et bière aig. Achat de barils vides.

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers, No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. Havre—1an

GLYNN & WINTZ,

9............RUE DU CAMP.............9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre Irage anglais J. Day & Martin. 7 mars. 1

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur de MARGARET,

Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nlle-Levée, Nlle-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1 an

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,

—ET—

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

16juill—6m Nouvelle-Orléans

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES—sucre en pains, coupés ; sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations. A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. 16août—1m A. THOMSON & CO, No 48 de la rue Tchoupitoulas.

Chaudières à sucre du Tennessee "Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules-de-fourneau et grilles de différents modèles.

Les habitants et fabricants sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables. Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 16, rue Union. 22juil—au 31déc.

CUVES

Toute espèce de Travaux de Charpente

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc. J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Bug, 205 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 15 avril—1an

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou

GRAND Concert Instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et toutes les variétés de viandes froides y sont servis par des employés courtois. Les familles qui cherchent un lieu de récréation n'en pourraient trouver un meilleur dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans. 25 juillet—3m GEO. MERZ, Propriétaire

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à melasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de barils à sucre. [illegible] R. J. BERKERY, Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville. 2nov 1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1 an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	500,000

Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York.
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév

Grande Manufacture —DE— VETEMENTS CONFECTIONNES

Linge de dessous, Chapeaux, etc. CHEZ

LEON GODCHAUX,

Nos 81 & 83, RUE DU CANAL. Nos 81 & 83, Et 213, 215 & 217, VIEILLE-LEVÉE, 213, 215 & 217.

Le public trouvera toujours dans cet important établissement, dont la vogue s'accroît de jour en jour, un immense assortiment de tout ce qui compose les vêtements d'été, de linge de dessous, de chapeaux, &c.

Les étoffes qui servent à la confection de ces vêtements proviennent des meilleures fabriques d'Europe et des Etats-Unis ; dix coupeurs de première classe et plus de 200 ouvriers sont journellement employés à la maison. Ces chiffres démontrent clairement, qu'avec de tels éléments, l'établissement de M. Godchaux ne redoute aucune concurrence.

Les vêtements faits sur mesure ainsi que ceux prêts à livrer sont irréprochables sous le triple rapport de la qualité de la marchandise, de l'élégance de la coupe et de la solidité du travail.

Les prix ont été réglés sur les circonstances difficiles que nous traversons et ils sont par conséquent très modérés.

LEON GODCHAUX. Nos 81 & 83, rue du Canal, Et 213, 215 et 217 Vieille-Levée.

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR, $40..........$45.

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe.

[illegible]

J. CONSIDINE, Agent, 105 rue Canal.

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE, [illegible] ALAMBICS—SERPENTINS EN CUIVRE [illegible] POMPES A VAPEUR ET A BRAS. [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION. [illegible] RICHARD FROLSCHER.

Graines de Navets.

NOUVELLE récolte de Landreth, récolte de 1869, Reçu tout récemment par le steamer United States. Graines de navets blancs plats de Hollande, grain de navets à tête rouge, graines de gros navets dits de Globe, graines de navets Ruta Baga, jaunes, à tête rouge, &c. A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER. No 105 de la rue St-Charles, en face du Théâtre St-Charles. 23 juil—3m

Graines de Jardinage.

REÇU de D. LANDRETH & SON, de Philadelphie, un approvisionnement de Graines de Navets de la dernière récolte, des variétés suivantes et à vendre en quantités au gré des acheteurs. Navet blanc plat, de Hollande. Navet à tête rouge. Navet Ruta Baga jaune. Navet de Globe. Gros Navet de Naples. Navet jaune d'Aberdeen, &c.

En magasin—Gros Chou pommé, Chou Bouvreuil, Chou plat de Hollande, Chou pommé de Savoie, Chou-fleur d'Italie, Chou-fleur de France, Radis, Oignons, Betteraves, Carottes, Laitue, &c.

Les marchands de la campagne peuvent s'approvisionner à des prix raisonnables, par livre ou en papier, pour le détail. E. F. VIRGIN, Successeur de D. Maupay, No 98 de la rue Gravier.

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, encadrement en passepartout. Aussi Cartonnage en tous genres articles de fantaisie, etc. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale. Prix modérés. 24juin—1an

Directory de la Nlle-Orléans, J. Chandler pour 1870.

LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Benj. Chandler, Lock Box 971 du Bureau de Poste, à la boîte 704 du Mechanics' Dealers Exchange, No 105 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune". 3 juin 3m

Avis de Société,

MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de toutes sortes pour le marché de cette ville. J. A. LUM, FRANK H. HOOKER

$40—$45—$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

—AU— No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté. Elle coûte vingt-cinq pour cent de moins qu'aucune autre machine de premier ordre. On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nlle-Orléans. 15—août—1an

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES.

B. T. WALSHE. 110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

W. W. CARRE & Co,

350........RUE DELORD........350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre. Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées. Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 105 St-Charles, boîte No 90. 9 fév—1an—121

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui donnent des résultats [illegible] [illegible] Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRE, [illegible] ou aux MM. SONIAT FRERES, [illegible] soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 5 chaudières [illegible] 1er janv—1an

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf tontefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en faciliter l'emploi et le rendre applicable à toute saison et sous n'importe quelle latitude.

Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède en outre de ses qualités salubres et désinfectantes celle de préserver de la pourriture tous les bois appliqués à être mis en contact avec l'eau la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des caves à eau, planchers, lambourdes et revêtis de magasins, soles de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer, etc., etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur protège également des atteintes de l'humidité ou de la vermine tout papier de tapisserie qui se colle sur les murailles [illegible]

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les soieries, lainages etc. [illegible]

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur chez ALEXANDRE FUCHS, No 2 rue Toulouse et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 82 rue de Chartres. 11juil—3m.

De la viande fraiche, en tout temps ! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os. GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qui a été offerte au public comme le meilleur compagnon de la viande fraîche du marché et ce qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et en boîtes sont dans des caisses d'environ quatre-vingt-dix livres.

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée [illegible] [illegible]

A. C. PIERPONT & CO. Marchands de groceries en gros [illegible]

CHARLES E. WYNNE & FARR,

Marchands et Agents pour la vente —DE— MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,

No 111, rue Gravier, Nlle-Orléans.

NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenseurs, MACHINES à ÉVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à gru, et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons aux prix de fabrique. Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. 15 juillet—3m

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.)

Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.)

CHANGEMENT DE MAGASIN,

POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION.

Ant. Carrière, Emile Carrière

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS de vins, eaux-de-vie, etc. ont transporté leur magasin du No 45, rue Bienville, au No 41, même rue.

AVANCES—Avances libérales sur produits consignés à notre maison du Havre et de Bordeaux, faites par A. CARRIERE & Co.

CHANGE—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux, payable dans toutes les villes de France, en sommes à la convenance des acheteurs, constamment à vendre par A. CARRIERE & Co. 21 juil—3m

E. HEATH.

Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,

No 90 de la rue du Camp.

Stores, Corniches, Franges, Galons, Cordes, Glands, Damas [illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.

ELKIN & CO,

168...........CANAL...........168

(Vis-à-vis Christ Church)

RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure. BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX. TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de large. NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES RIDEAUX CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., &c., &c. 30 mars—6m

J. J. ALBERT,

60...*Rue Douane*...60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre : Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 1er janv—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juillet—1an

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles, de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 28mars—1an 1 2

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nlle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin. Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

JOS. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

39............BOURBON............39.

Entre Douane et Bienville,

Autrefois, rue de Chartres No 34.

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"

De Barils à Mélasse.

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St Joseph, Nlle-Orléans.

AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs. Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'ouvrir leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de R. Marsh, Denman & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai. E. E. WALLICHE & Co. S. M. HOLLINGSWORTH.

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

—Au No—

143......de la rue Gravier......143

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il sollicite les commandes à des prix réduits. 22avril—6m

Bon Marché !

McINTYRE & APPLEGATE,

[illegible]

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 6 avril—1an

Opium. Opium. Opium.

Attendu par le steamer ALHAMBRA, qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par E. J. HART & Co., 29juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co., Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de E. J. HART & CO., Seuls Agents dans les Etats du Sud, Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par H. F. WILSON & BRO, Au coin des rues Magasin et Philip ; CLARK & MEADER, Au coin des rues Commune et Carondelet ; SAM'L HASTINGS, 20 juin Au coin des rues Magasin et Felicité.

Sucres !

1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux, A. C.—Blanc, jaune et brut—attendus et en magasin. A vendre par E. J. HART & Co., 29juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas

SOUDE, SEL DE SOUDE, SOUDE CAUSTIQUE, BI-CARBE DE SOUDE.

A vendre, en magasin et en Douane par E. J. HART & Co., 29juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers.

No. 36, DE LA VIEILLE LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs marroquins, outre Hemlock et Oak, semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border, &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce. Wm J. SHELDON, No. 36, de la rue Vieille Levée, près les rues Bienville et Douane. 11juil—3m

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames, Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés. 7janv—1an

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, John Davidson, H. Zobertier, I. N. Marks, E. F. Renaldt, Wm Cooper, W. S. Pike, David McCoard, I. Cauldfield, Gerard Stith.

W. S. Mount, L. B. Pridler, Wm McCulloch, Wm Creevy, T. K. Finlay, Anthony Sambola, Patrick Irwin, John C. Blunott, C. Cavaroc, W. C. Nichols.

Officiers

JOHN DAVIDSON..............Président.
W. S. PIKE..............Vice-Président.
R. W. YOUNG..............Secrétaire.
L. A. FOURNIER..............Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur. ALEXANDRE HART, Médecin examinateur. B. C. FOLGER, Agent.

Bureau No 12 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DEPARTS.

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.	—DU LAC—
6 heures du matin.	5 heures du matin.
[illegible]	[illegible]

Le convoi de 9 heures du soir, du Lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 6 heures du matin et du Lac, à 10 heures du soir.

Le Dimanche, un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 5 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, à commencer de 6 heures du matin à 8 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELY, Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne en face de la Place Jackson trois jours par semaine, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin de fer pour les débarcadères du Teche, et à bord des vapeurs de Nlle-Ibérie et St. Martinville, est reçu tous les jours, les dimanches excepté, jusqu'à 4 heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche et le Lafourche, et les paroisses le long du Canal Bœuf et pour Houma, sera reçu et transporté par les convois de Raceland Lafourche et Terrebonne aux taux de bateaux à vapeur pour ces points.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison. GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin CHS. A. WHITNEY & Co., Agents

Banques Cies. d'Assurances, &c.

COMPAGNIE

Mound City d'Assurance Mutuelle DE LA VIE.

A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garant de $300,000.

Actif, le 15 mai 1869..........$216,211 90

Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St Louis.

JAS. J. O'FALLON..........Président
A. M. BRITTON..........Vice Président
S. W. LOMAX..........Secrétaire
A. H. BUCKNER..........Assistant-Secrétaire
G. G. McHATTON..........Agent Général
W. HATCH..........Officier Médical
W. W. GRISSOM..........Médecin-Consultant
W. E. HARVEY..........Actuary-Consultant

Directeurs.

JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON, A. M. BRITTON, A. B. GARRISON, S. A. HATCH, W. C. SIPPLE, A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER, A. McDOWELL.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON..........Président
Juge E. T. MERRICK..........Vice Président
B. B. SIMMES..........Secrétaire

Examinateurs Médicaux

G. AUSTIN, M. D. J. N. FOLWELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co. Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick. F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co. JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson. OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Baucker & Co. THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co. S. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel. Gén. B. S. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.

1.—L'argent reste chez nous et il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer et à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.

2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent [illegible] avantageux et suivis pour les veuves et les orphelins.

3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins ; à l'expiration des polices émises par la Compagnie, [illegible]

Elle émet toute espèce de polices d'assurance et celles-ci ne peuvent être forfaites.

Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres. La succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier No 5, au coin des rues Camp et Commune en face du City Hotel, Nlle Orléans.

B. B. SIMMES.

7 mars—6mt121 Agent en Louisiane—Nlle-Orléans

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez. DIX-SEPTIEME ANNEE.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,143,114 57.

ALFRED MOULTON, Président, WM. M. PERKINS, Vice-Président, A. W. HUNTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendies, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.

—Directeurs—

E. K. CONVERSE, OCTAVE VOORHIES, ARCHIE WOODS, A. H. MAY, ROBERT HARE, J. W. ALLEN, S. M. HORRELL, JNO. T. MOORE, WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS, D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS.

févan31 déc 12

MARC DASTES vs. LOUIS JULES MAILLOT, tuteur du mineur CHS. GEORGE MAILLOT.

DEUXIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 37,848—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, de l'Hôpital, des Ursulines et des Remparts, commençant à quatre-vingts pieds de la rue de l'Hôpital, ayant trente pieds [illegible]

Le tout conformément au plan dressé par Allou D'Hémécourt, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 août—11,20,29—sept 7,11

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises Sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex Levy, encanteur.—Bureau, No 38 de la rue de Chartres—VENDREDI, 3 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Casimirs unis et fantaisie, doeskins, draps, satinets, jeans, tweeds, Robroys, flanelles, mellotons alpacas, mérinos, mousselines laine, plaids laine, popelines, jupons Balmoral, couvertures cotonnades, denims, stripes, coutil à matelas, coton blanc et coton écru, indiennes françaises et américaines, crash, toiles d'Irlande, bobinet, jaconats anisses, tape checks, mouchoirs, bonneterie, corsets, mailles, gantelets, devants de chemises, bretelles, robes, serviettes, chemises blanches et en couleur, chemises de dessus et chemises de dessous, caleçons, parapluies, parasols, etc., etc. Conditions à la vente 3 sept

PAR [illegible] & CO.

Vente pour clôre des consignations.

350 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

35 malles Bottes et Congress cousus pour hommes et garçons.

PAR E. ROGER & Co—H. Samory, Encanteur.—SAMEDI, le 4 septembre, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, il sera vendu—

350 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment de marchandises convenables pour la ville et la campagne.

—Aussi—

35 malles bottes et congress cousus pour hommes et enfants. L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée à cette vente. Conditions à la vente. Sept

PAR H. SCOTT.

GRANDE VENTE DE Bottes, Souliers, Habillements et Chapeaux, à l'encan.

PAR H. SCOTT—H. Marks, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 3 septembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan, No 16 de la rue de Chartres—

Un assortiment complet de bottes, souliers et brodequins de toutes descriptions, mesteiers et enfants.

Une facture d'habillements faits de mode et de saison, venant d'être reçue par les steamers Gen. Meade et Gulf Stream.

Un beau stock de chapeaux feutre, pluche, castimir, laine, paille, pour hommes et jeunes garçons. Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque. Conditions à la vente. 3 sept—

PAR LOUIS STERN & BROS

PAR LOUIS STERN & BROS—M. Marks, encanteur—Dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

Il sera vendu, VENDREDI, 3 septembre 1869, à 10 heures du matin sans aucune réserve quelconque—

500 caisses bottes souliers et brodequins.

Assortiment qui fournit un immense choix pour les acheteurs [illegible]

PAR G. DEVERIET

Vente positive et sans réserve à l'enchère publique, pour cause de santé et de départ, d'une Pharmacie bien connue et bien établie, située dans une partie centrale et prospère du Deuxième District et faisant de bonnes affaires.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 56 de la rue Royale—MARDI, 7 septembre 1869, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique sans aucune réserve la Pharmacie [illegible] Toulouse.

Les drogues et médicaments [illegible] Conditions—Comptant [illegible] 3 sept

PAR B J MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais mulets, buggies, harnais &c à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur. Il sera vendu, SAMEDI, 4 septembre, à [illegible] heures [illegible]

De beaux chevaux de selle et de harnais par paire et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

EGALEMENT

Jolis buggies et voitures et équipements, harnais, selles &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 3 sept

Meubles Meubles Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY, R. M. Montgomery, encanteur. Il sera vendu, SAMEDI, 4 sept à 11 heures [illegible] à leur salle d'encan, rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

—EGALEMENT—

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

A. C. TREMOULET vs. [illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible] [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

RUDOLPHE F. TOTRER vs. MATHIAS WEISSEIMER

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible] [illegible]

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

RAYMOND SAUVAGE vs. VALENTIN ST CERAN

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, [illegible] septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit : [illegible]

Saisis dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 28—5 12 19 sept

La Dame A. A. FAYERWEATHER vs. Eglise Africaine Méthodiste Episcopale, de la Nouvelle-Orléans

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cinquième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt de septembre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit : [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 août—19 28—5 12 19 sept

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. JULIUS ESSEX et la dame CELESTE MANCEL.

PREMIERE COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1-4. En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt de septembre 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le numéro (1) un de l'îlet No 435, quatre cent trente-cinq, borné par les rues Annette, Jean-Baptiste, St. Bernard et Gi[illegible] [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. EDW. S WURZBURGER, Shérif, Cour Criminelle pour la paroisse d'Orléans. 21août—11, 5sept.

VENTES A L'ENCAN.

PAR O VALETON.

Beurre ! Beurre ! Beurre

PAR O. VALETON, encanteur—SAMEDI 4 sept, [illegible] heures du matin, il sera vendu [illegible] magasin de Mr Fred. Del Bondio, coin Commune et Lafayette—

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Chapeaux, habillements d'hiver et articles de toilette.

PAR GABRIEL LEAUMONT—Salle de vente, au rue de Chartres—VENDREDI, 3 septembre, à [illegible] heures du matin, il sera vendu—

100 caisses chapeaux pour hommes et enfants — Aussi —

200 lots habillements d'hiver faits à New York — Aussi —

Un assortiment d'articles de toilette pour hommes. Conditions comptant. Sept

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Grande vente, à l'encan,

Pour cause de départ,

Articles de fantaisie français, anglais, allemands et américains. Porcelaine, Objets en Argent, Verre de Bohême, Jouets de toute espèce.

Au magasin de l'importateur PROSPER REBER, au No 46 de la rue de Chartres, entre Canal et Douane.

Liquidation pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ [illegible]

[illegible]

PAR J. DUJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux—à l'encan.

PAR J. DUJAN JR. [illegible]

PAR S GUINAULT

Savon de barbe, à l'encan, transporté au magasin pour la commodité de la vente.

PAR S. GUINAULT [illegible]

Petite propriété rue Moraine.

PAR S. GUINAULT [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT aux termes de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

104......RUE DU CANAL.

QUINZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT à ses statuts, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1869 y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$ [illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins—Primes non expirées	[illegible]
Montant des primes acquises	[illegible]
Pertes payées :	
Sur les risques d'incendie	$ [illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivières	[illegible]
Profits et pertes et dépenses, moins intérêts	[illegible]
Bénéfice	$ [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$ [illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèques	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane	[illegible]
Scrips de compagnies d'assurances	[illegible]
Actions du dry dock	[illegible]
do de la presse [illegible]	[illegible]
do du "Marine Dry Dock"	[illegible]
do de la compagnie d'assurance sur la vie "Equitable"	[illegible]
do du "Merchants' Exchange"	[illegible]
do du "New Orleans Lighting Co."	[illegible]
Bons hypothécaires du [illegible]	[illegible]
Encaisse	[illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins : Intérêts non réclamés, scrip à payer, emission totale de scrip de l'année 1868, payable en juillet prochain	[illegible]
Primes sur risques, non terminés le 31 mai 1869	[illegible]
Actif net	$1,[illegible] 72

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 juin 1869. S. MAGNER, notaire public.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 4 juin 1869, il a été déclaré un dividende en scrip de QUARANTE pour cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer, le premier LUNDI de juillet prochain, L'EMISSION ENTIERE DE SCRIP POUR L'ANNEE 1860, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

P. FOURCHY, F. MANFERO,
D. McCOARD, M. PUIG,
L. F. GENERES, P. S WILTZ,
S. Z. RELF, JOS. HOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE,
6juin J. J. FERNANDEZ.